

Code	Nature Élément	Nom complet	Coef.	Session 1					Paramétrage APOGEE	
				Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée	Pondérat°	Barème	Capitalisation
AKUDAAFR	MATI	FRANCAIS	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 3 devoirs sur 4 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 6	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	4h	70%	sur 20	NON
AKXDAA02		CHOI - LANGUE VIVANTE 1								
AKUDAAAL	MATI	ALLEMAND	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 3 devoirs sur 4 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 6	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
AKUDAAAN	MATI	ANGLAIS	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 3 devoirs sur 4 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 6	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
AKUDAAES	MATI	ESPAGNOL	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 3 devoirs sur 4 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 6	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
AKUDAAPO	MATI	PORTUGAIS	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 3 devoirs sur 4 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 6	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
AKXDAA01		CHOI - CHOIX DE 2 MATIERES OPTIONNELLES								
AKUDAAGE	MATI	GEOGRAPHIE	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 2 devoirs sur 3 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 5	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	2h	70%	sur 20	NON
AKUDAahi	MATI	HISTOIRE	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 2 devoirs sur 3 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 5	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	2h	70%	sur 20	NON
AKUDAACO	MATI	COMPTABILITE	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
AKUDAAFI	MATI	FINANCE D'ENTREPRISE	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
AKUDAAMA	MATI	MATHEMATIQUES	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
AKUDAAMS	MATI	METIERS DE LA SANTE	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
AKUDAAPH	MATI	PHILOSOPHIE	1						sur 20	OUI

Code	Nature Elément	Nom complet	Coef.	Session 1					Paramétrage APOGEE	
				Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée	Pondérat°	Barème	Capitalisation
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	4h	70%	sur 20	NON
AKUDAATS	MATI	INITIATION AU TRAVAIL SOCIAL	1	CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
				CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON

Intitulé du diplôme

DIPLÔME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES - OPTION B
ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Composante(s) concernées

FST

Code	Nature Élément	Nom complet	Coef.	Session 1					Paramétrage APOGEE	
				Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée	Pondérat°	Barème	Capitalisation
AKUDAAFR	MATI	FRANCAIS	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 3 devoirs sur 4 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 6	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBAMA	MATI	MATHEMATIQUES	1	CT	Ecrit	1	4h	70%	sur 20	NON
				CC	Au moins 3 devoirs sur 4 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 6	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBAFI		CHOI - CHOIX DE 2 MATIERES OPTIONNELLES		CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
AKUDBAAN	MATI	ANGLAIS	1						sur 20	OUI
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBACH	MATI	CHIMIE	1	CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBACO	MATI	COMPTABILITE	1	CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBAFI	MATI	FINANCE D'ENTREPRISE	1	CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBAGC	MATI	GENIE CIVIL	1	CT	Ecrit	1	2h	70%	sur 20	NON
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBAIN	MATI	INTRODUCTION A LA PROGRAMMATION INFORMATIQUE	1	CT	Ecrit	1	2h	70%	sur 20	NON
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBAMS	MATI	METIERS DE LA SANTE	1	CT	Ecrit	1	3h	70%	sur 20	NON
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBAPH	MATI	PHYSIQUE	1	CT	Ecrit	1	2h	70%	sur 20	NON
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBAQL	MATI	QLIO	1	CT	Ecrit	1	2h	70%	sur 20	NON
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON
AKUDBASV	MATI	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1	CT	Ecrit	1	2h	70%	sur 20	NON
				CC	Au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière	Maximum 4	Non concerné - devoirs à rendre	30%	sur 20	NON

L'obtention du DAEU est assujettie à la présentation de 4 matières : 2 matières obligatoires, 2 matières optionnelles. Les matières optionnelles sont à choisir dans la liste définie par la plateforme SONATE. Chaque matière est affectée du coefficient 1.

Deux sessions de formation sont organisées : une du 1er novembre au 30 avril et une du 1er mai au 31 décembre. Le choix des matières préparées doit être définitif 1 mois après le début des cours. Pendant l'année, le-la stagiaire n'est autorisé-e à suivre que les cours pour lesquels il-elle est inscrit-e, dans la limite de quatre matières. Lors des examens de fin d'année, il-elle ne peut présenter que les matières pour lesquelles il-elle est inscrit-e pédagogiquement.

Le-la stagiaire dispose de 4 années d'inscription consécutives pour obtenir le diplôme. En cas d'échec, il-elle peut demander une dérogation pour une 5e inscription, mais celle-ci doit être consécutive aux quatre années précédentes. Une seule dérogation peut être accordée, par le Président de l'Université de Lorraine.

Le-la stagiaire peut choisir le mode compensation ou le mode capitalisation pour la préparation du diplôme. En cas d'échec et de réinscription, le-la stagiaire peut changer de mode de préparation (passer de la compensation à la capitalisation ou inversement) ; ce changement ne peut cependant se faire qu'une seule fois au cours des quatre années. Dans le cas où le-la stagiaire obtient une dérogation pour une 5e inscription et où il-elle n'a encore validé aucune matière, il-elle est obligé-e de préparer le diplôme selon le mode compensation.

Le-la stagiaire remplit une attestation sur l'honneur en début de session de formation mentionnant les inscriptions précédentes au DAEU le cas échéant, la langue vivante obligatoire choisie pour le DAEU A, les matières optionnelles choisies et le mode de présentation à l'examen en compensation ou en capitalisation. Cette attestation est indispensable pour procéder à l'inscription pédagogique (inscription aux examens).

Une seule session d'examen est organisée par session de formation.

A. Mode de calcul de la note finale

-Un coefficient de 1 est affecté à chacune des quatre matières présentées

-La note finale est calculée sur la base de 30% du contrôle continu et de 70% de l'examen de fin d'année*

-Pour que le contrôle continu soit pris en compte dans le calcul de la note finale, les conditions suivantes devront être remplies :

- pour les matières obligatoires : au moins 3 devoirs sur 4 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière - chaque note sera affectée du coefficient 1
- pour les matières optionnelles sauf l'histoire et la géographie : au moins 1 devoir sur 2 + l'examen blanc - pour l'histoire et la géographie, au moins 2 devoirs sur 3 + l'examen blanc + la note de classe inversée lorsque celle-ci est proposée dans la matière - chaque note sera affectée du coefficient 1

Lorsque les conditions données ci-dessus ne sont pas remplies dans une ou plusieurs matières, la note finale de la ou des matières concernées sera celle de l'examen de fin d'année*.

**Examen de fin d'année : Il s'agit de l'examen écrit obligatoire qui a lieu à la fin de chaque session de formation dans les locaux de l'Université, pendant la semaine indiquée sur le calendrier.*

En cas de crise sanitaire ou de situation exceptionnelle, il pourra être envisagé des épreuves à distance.

B. Modalités relatives à la session d'examen

-Les matières présentées sont celles qui ont fait l'objet de l'inscription pédagogique en début d'année.

-Des mentions peuvent être attribuées à l'issue de la première session de chacune des 4 années autorisées pour la préparation du DAEU, en fonction de la moyenne générale obtenue : « Passable » (à partir de 10/20), « Assez Bien » (à partir de 12/20), « Bien » (à partir de 14/20) et « Très Bien » (à partir de 16/20). Les stagiaires ayant choisi la préparation par capitalisation ne peuvent se voir délivrer de mention, quelle que soit la moyenne finale obtenue.

C. Compensation et capitalisation

Le-la stagiaire peut choisir de préparer le DAEU par compensation ou par capitalisation, et il-elle doit confirmer son choix lors de son inscription pédagogique. Il-elle peut modifier son choix d'une année sur l'autre, dans la limite d'un seul changement. S'il-si elle souhaite modifier son choix en cours d'année (par exemple si, pour des raisons professionnelles, il-elle n'est plus en mesure de suivre tous les cours), il-elle doit le demander par écrit au responsable pédagogique et obtenir son accord.

Compensation

Le-la stagiaire passe les quatre matières en une année, et ces quatre matières sont compensables (par exemple, un 08/20 dans une matière peut être compensé par un 12/20 dans une autre matière). Pour être déclaré admis-e, le-la stagiaire doit obtenir une moyenne générale calculée sur l'ensemble des épreuves qui soit supérieure ou égale à 10/20. Il n'y a pas de note éliminatoire, mais toutes les épreuves doivent être présentées.

Capitalisation

Le-la stagiaire ne passe pas les quatre matières en une année, mais séparément, en deux années ou plus, et dans la limite de quatre années. Il-elle garde le bénéfice des matières auxquelles il-elle a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20, et ce pour quatre ans. Les notes ne sont pas compensables entre elles. Les matières non réussies doivent donc être repassées. Pour être déclaré admis-e, le-la stagiaire doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 dans chacune des quatre matières.

En cas d'échec

Le-la stagiaire ayant choisi la capitalisation peut décider l'année suivante

- soit de continuer le mode capitalisation, auquel cas il-elle conservera toutes les notes $\geq 10/20$ et devra obtenir une note $\geq 10/20$ pour chaque matière qui reste à préparer ;
- soit de passer à la compensation. Il-elle devra alors renoncer, par écrit auprès du responsable pédagogique et au plus tard le jour de son entretien pédagogique, à toute note $\geq 10/20$.

Le-la stagiaire ayant choisi la compensation peut décider l'année suivante

- soit de continuer de présenter le DAEU par compensation, auquel cas il-elle devra renoncer, par écrit auprès du responsable pédagogique et au plus tard le jour de son entretien pédagogique, à toute note $\geq 10/20$;
- soit de passer à la capitalisation en conservant tout ou partie des notes $\geq 10/20$. Il devra obtenir une note $\geq 10/20$ pour chaque matière qui reste à obtenir.

La conservation d'une note $\geq 10/20$ ou la renonciation à une note $\geq 10/20$ se fait par contrat pédagogique lors de l'entretien pédagogique obligatoire de début d'année.

La renonciation à une note par écrit est irréversible. En aucun cas le-la stagiaire ne pourra prétendre à la note à laquelle il-elle a renoncé même si celle-ci est supérieure à la nouvelle note obtenue.